



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 avril 2023

Objet de la délibération

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le vingt-sept avril deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt avril deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Michèle LE BAIL , Alain HASCOËT , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY À Yves GUYOT , Joël TRÉCANT À Anne-Laure LE DOUSSAL , André HARTEREAU À Pascal LE LIBOUX , Martine JOURDAIN À Valérie MAHÉ , Stéphane LOHÉZIC À Michèle DOLLÉ , Guillaume KERRIC À Gwendal HENRY, Pierre-Yves LE BOUDEC À Aurélia HENRIO , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ À Fabrice LEBRETON.

Absent(s) :

Julien LE DOUSSAL

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Marie-Françoise CÉREZ désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

SECRETARIAT de la DGS

N° 2023.04.002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

1 – Affectation des propriétés communales

Renouvellement du bail de l'entreprise Blavet Nautique, située 11 rue du Ty Mor

- loyer mensuel : 600 €
- durée : 9 ans

Renouvellement du bail de l'entreprise Erplast, située 9 rue du Cabotage

- loyer mensuel : 924,61 €
- durée : 1 an renouvelable

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Marché 202226 pour la fourniture et la livraison de produits et de petits matériels d'entretien Ville et CCAS	Groupe Pierre Le Goff	90 000 euros HT mini 170 000 euros HT maxi	07/03/2023
Avenant marché 202005 lot 6 CIFECTT Menuiseries Extérieures	GOUEDARD	-7 491.74 euros	21/02/2023

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Assurance statutaire du 01/01/2023 au 08/03/2023 = 79 982.34€

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

1 mars 2023 au 03 avril 2023

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	1
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		2
TOTAL	1	3

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	4	
Saint-Gilles	1	
Saint-Caradec	2	
TOTAL	7	

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **15**
- Nombre de DIA reçues du **15 03 2023** au **06 04 2023** : **15**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 17 avril 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 6 avril 2023,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ